

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc 83300 TOULON

**PROJET « LOSE + » DU PROGRAMME INTERREG MARITTIMO
 POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE VAR**

**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION
 AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES
 LIVRABLES T1.2.1**



Auteurs du Document : Montagne Stéphane	
Indice : 1	29/10/2021



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

S O M M A I R E

1. PREAMBULE
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE
3. DESCRIPTION DES SITES ET INSTALLATIONS
4. ANALYSE DES BESOINS
5. DETERMINATION ET SURVEILLANCE DES ZONES REGLEMENTEES
6. PROPOSITION DES SCENARII DE GESTION DES FLUX ROUTIERS
7. PRINCIPE DE SUPERVISION DE LA SOLUTION
8. ANNEXES



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

1. PREAMBULE

Le Programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 est cofinancé par le **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)** sous l'**objectif Coopération Territoriale Européenne (CTE)**.

Les orientations générales de l'UE pour les années à venir ont été élaborées dans le cadre de la **Stratégie UE 2020** visant à une croissance intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés.

Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020, comme l'ensemble des autres instruments de la politique de cohésion, répond donc à ces exigences en les déclinant au sein d'une approche « maritime » qui prend en compte les problématiques de l'insularité et des zones internes.

L'objectif du programme est de contribuer sur le long terme à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions participantes et de rendre la zone de coopération plus compétitive et durable dans le panorama européen et méditerranéen.



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans sa démarche d'un port du futur de conception entièrement automatisé, la CCI du Var souhaite :

- Expertiser les trafics qui sont opérés au sein des ports de TCA et BREGAILLON,
- Définir un moyen de traçabilité permettant de détecter les mouvements des ensembles routiers, dès l'arrivée sur zone jusqu'à leur départ, en prenant en compte les périodes de stationnement sur les différents parcs,
- Différencier les marchandises dangereuses des autres trafics pour leur appliquer le traitement en adéquation avec le Règlement de Matières Dangereuses en vigueur,
- Définir les éléments de la fonctionnalité d'un système informatique permettant « la remontée » d'informations et d'éléments afin d'assurer un suivi administratif et comptable de l'activité,
- Assurer son accompagnement dans la consultation des opérateurs dans le domaine considéré.

Missions liées la présente étude

Réalisation d'un audit portant sur :

1/ Les pratiques des gestions des marchandises port de TCA / port de Brégaillon,

2/ La détection des sources des demandes d'accès des marchandises en statut embarquement et débarquement.

3/ La gestion des parcs de stationnement en fonction des classes des marchandises, des durées de présence dans le port. Le système informatisé permettra le pointage et le positionnement en Zone Transitoire (ZT) ou Zone Payante (ZP)

4/ Les fonctionnalités d'une solution informatique en adéquation avec les points ci-dessus en interface avec le SI portuaire, dans un format exploitable par les services de l'état (douanes, capitainerie, AIPPP)

5/ L'accompagnement à la consultation des prestataires (Recherche et identification des prestataires pouvant répondre à la solution informatique proposée par le livrable validé, suivi, et participation à l'analyse technique).



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Organisation projetée par la CCI du Var

- Journalièrement une vérification sera effectuée sur les informations systèmes de pointage des tracteurs et remorques stationnés sur les emprises du port de TCA et de Brégaillon. Cette vérification pourra être effectuée par les agents d'exploitation, à partir d'un périphérique existant ou à définir.
- Chaque mois un rapport des pointages et un rapport des éléments de « facturation » pourront être édités pour chaque transporteur, validés par l'exploitation et transmis au service comptable pour facturation des transporteurs.
- Annuellement un état des matières dangereuses exprimé en tonne et par classe devra être établi.

Définition de l'interface « Terrain » de la solution

L'agent d'exploitation assurant le pointage journalier, pourra saisir, si nécessaire, des données manuelles :

- Un numéro de plaque à partir d'une reconnaissance automatique, et le corriger manuellement avec liste de saisie automatique
- La zone de stationnement relevée (Transitoire, Payante ...)
- Le type (Remorque / Tracteur)
- Le nom du transporteur
- Le « Flag » matière dangereuse associé à la remorque
- Prise et enregistrement de la photo de la plaque

Données quantitatives informatives

- Agents d'exploitation : 15
- Interface de gestion en simultané : 3 (TCA, BREGAILLON, Capitainerie)
- Nombre de transporteurs < 15
- Nombre moyen de remorques + tracteurs par transporteur < 50
- Nombre maxi de véhicules pointés sur les ports par jour < 100
- Recensement des MD enregistrées en tonne/an (exercice 2018/2019)

**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Statistiques matières dangereuses sur les ports de Toulon - La Seyne (2018/2019)

Classe	MD EN TONNE SUR 2018						EXPORT						TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1.1													0,000
1.2									0,460				0,460
1.3											42,089		42,089
1.4											17,477		17,477
1.5													0,000
1.6													0,000
2.1	68,175	88,643	28,441	24,160	24,592	4,045	22,122	8,871	9,424	4,396	35,795	17,559	336,223
2.2	95,485	88,640	129,796	111,540	30,630	47,439	48,347	21,287	35,471	35,338	44,270	24,646	712,889
2.3		0,006			9,800	0,013		11,200				9,800	30,819
3	670,534	901,952	819,834	872,574	1 532,986	697,087	838,335	620,51859	589,637	807,726	830,628	1 834,140	11 015,951
4.1	5,112	29,969	8,683	9,914	23,437	1,644	8,090	0,300	20,519	27,981	56,292	20,125	212,066
4.2	19,458	0,360	5,460	1,200	1,460	6,120	34,660				4,200	5,760	78,678
4.3			0,006			4,540	1,088						5,634
5.1	0,476	0,936	30,486	12,416	0,227	2,577	4,000	4,624		0,371	5,628	0,227	61,967
5.2	2,010	0,068	0,029	0,163	0,023	1,052	0,072	0,015		0,146	0,018		3,596
6.1	68,872	64,690	48,247	78,030	120,166	88,526	103,040	53,940	5,527	53,184	54,313	44,516	783,051
6.2													0,000
6.3													0,000
7													0,000
8	340,645	592,759	373,168	459,240	334,116	364,243	509,961	219,897	480,554	356,285	351,473	259,568	4 641,909
9	455,309	540,401	525,280	313,919	337,214	253,706	563,898	402,289	546,193	699,690	334,001	578,503	5 550,402
total mois	1 726,075	2 308,424	1 969,430	1 883,156	2 414,650	1 470,991	2 133,613	1 342,941	1 687,785	1 985,117	1 776,184	2 794,844	23 493,211



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Classe	MD EN TONNE SUR 2018					EXPORT							TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1.1													0,000
1.2									0,460				0,460
1.3											42,089		42,089
1.4											17,477		17,477
1.5													0,000
1.6													0,000
2.1	68,175	88,643	28,441	24,160	24,592	4,045	22,122	8,871	9,424	4,396	35,795	17,559	336,223
2.2	95,485	88,640	129,796	111,540	30,630	47,439	48,347	21,287	35,471	35,338	44,270	24,646	712,889
2.3		0,006			9,800	0,013		11,200				9,800	30,819
3	670,534	901,952	819,834	872,574	1 532,986	697,087	838,335	620,51859	589,637	807,726	830,628	1 834,140	11 015,951
4.1	5,112	29,969	8,683	9,914	23,437	1,644	8,090	0,300	20,519	27,981	56,292	20,125	212,066
4.2	19,458	0,360	5,460	1,200	1,460	6,120	34,660				4,200	5,760	78,678
4.3			0,006			4,540	1,088						5,634
5.1	0,476	0,936	30,486	12,416	0,227	2,577	4,000	4,624		0,371	5,628	0,227	61,967
5.2	2,010	0,068	0,029	0,163	0,023	1,052	0,072	0,015		0,146	0,018		3,596
6.1	68,872	64,690	48,247	78,030	120,166	88,526	103,040	53,940	5,527	53,184	54,313	44,516	783,051
6.2													0,000
6.3													0,000
7													0,000
8	340,645	592,759	373,168	459,240	334,116	364,243	509,961	219,897	480,554	356,285	351,473	259,568	4 641,909
9	455,309	540,401	525,280	313,919	337,214	253,706	563,898	402,289	546,193	699,690	334,001	578,503	5 550,402



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Classe	MD EN TONNE SUR 2019							EXPORT					TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1.1													0,000
1.2													0,000
1.3					35,666								35,666
1.4					10,200								10,200
1.5													0,000
1.6													0,000
2.1	24,580	0,818	42,045	1,881	0,928	16,076	1,565	22,004	8,802				118,699
2.2	76,517	57,610	70,064	59,706	43,655	68,195	3,874	33,728	45,891	18,178	27,364	9,578	514,360
2.3	0,540	9,800							9,800				20,140
3	490,066	659,152	572,846	620,590	452,234	683,211	474,360	419,046	642,689				5 014,194
4.1	3,686	0,046	10,813	5,271	1,435	55,800	6,875	1,865	0,200				85,990
4.2	14,654		6,403	6,800	1,620	0,090	0,025	1,503					31,095
4.3													0,000
5.1	3,700	25,571	12,001	9,800	2,782	0,000	0,032	1,563	0,042				55,491
5.2		0,175	0,093			0,047							0,315
6.1	104,440	55,601	64,970	218,707	42,967	125,188	48,400	66,693	31,660				758,626
6.2													0,000
6.3													0,000
7													0,000
8	468,079	363,190	425,048	224,314	313,603	279,013	410,679	282,977	407,378				3 174,281
9	616,066	310,637	604,126	437,384	327,711	306,949	421,255	311,779	394,810				3 730,717
total mois	1 802,328	1 482,600	1 808,409	1 584,453	1 232,801	1 534,569	1 367,064	1 141,158	1 541,272	18,178	27,364	9,578	13 549,774



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Classe	MD EN TONNE SUR 2019								IMPORT				TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1.1													0,000
1.2													0,000
1.3													0,000
1.4													0,000
1.5													0,000
1.6													0,000
2.1	0,057		0,142	0,912	0,002	3,083	0,083	0,001	0,184				4,464
2.2	48,891	44,109	56,732	43,043	39,830	41,176	25,518	13,332	38,051	14,135	45,871	11,887	422,575
2.3													0,000
3	7 182,733	3 686,742	4 836,854	7 808,585	10 192,754	15 340,026	15 104,191	14 365,065	11 488,446	5 110,000		4 565,000	99680,396
4.1	0,900					20,416			20,416				41,732
4.2													0,000
4.3													0,000
5.1													0,000
5.2								36,800	36,830				73,630
6.1								0,001					0,001
6.2													0,000
7													0,000
8	27,480	6,747	130,549	2,200	44,200	0,025	41,185		2,110				254,496
9	58,194	33,968	36,373	11,155	49,916	241,932	135,823	56,339	86,343				710,044
Total mois	7 318,255	3 771,566	5 060,650	7 865,895	10 326,702	15 646,658	15 306,800	14 471,538	11 672,380	5 124,135	45,871	4 576,887	101 187,337

Archivage des données

- La conservation des données devra être conforme aux différentes réglementations applicables, portant autant sur les données de renseignements que sur les images enregistrées.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

3. DESCRIPTION SOMMAIRE DES SITES ET INSTALLATIONS

Les sites concernés par la présente étude sont les suivantes :

Port TCA : Situé sur le Port de Toulon, en centre-ville, sur une emprise au sol d'environ 5 Hectares et de 3 quais :

- **Quai FOURNEL de 345 m**
- **Quai MINERVE de 168 m**
- **Quai DE LA CORSE de 188 m**
- **3 postes ro-ro***

Dédié principalement aux FERRIES sur la Corse mais pouvant traiter également des croisiéristes, les infrastructures sont composées de :

- Un bâtiment de type construction modulaire d'environ 150 m², abritant le PIF piétons, avec un accueil public, 1 RX bagage, et un portique contrôle masse métallique piéton.
- Un bâtiment « gare maritime » à simple RDC, représentant une emprise au sol d'environ 1000 m², cet établissement est classé en ERP de type GA de 4^{ème} catégorie.
- Une station d'avitaillement carburant

Nota : il n'existe pas de zone de stockage des matières dangereuses, sur TCA mais le transit est autorisé dans les conditions fixées par le RLMD (voir en annexe)



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

**Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON**

Terminal Nord Bregaillon :

Situé sur le port de la Seyne sur Mer, dans un environnement industriel et technologique, directement relié au fer, en bord à quai.

Un parc clos pour stationnement d'ensembles routiers, sur une emprise au sol d'environ 6.5 hectares,
1 quai de 232m et 1 poste ro-ro*

*(navire doté d'une rampe d'accès mobile permettant un chargement/déchargement de la marchandise par tractage entre le bord et le quai. Rapide et offrant des temps de chargement / déchargement réduit).

Une zone de stationnement règlementé pour le stationnement des véhicules transportant des matières dangereuses est identifiée sur le site dénommée ZMD.

4. ANALYSE DES BESOINS

Compte tenu des données quantitatives relevées et de la configuration des sites, nous avons recherché sur le marché, différentes technologies de gestion des flux et de stationnement de transport routier de marchandises et de matières dangereuses, afin de relever quel serait le dispositif de gestion automatisé ou semi-automatisé le mieux adapté.

Cette analyse tient compte également des coûts d'acquisition et des frais de fonctionnement des systèmes.

C'est ainsi que nous proposons de retenir la mise en œuvre d'un système (hardware) de gestion d'accès et du stationnement des remorques transportant des marchandises et des matières dangereuses sur la zone du port TCA et du Port de Brégaillon, par cameras de lecture de plaques minéralogiques et de « Flag » pour les matières dangereuses, autonomes et à haute sensibilité, associé à une supervision multiposte (software).

De plus, cette solution permettra également la mutualisation de gestion partagée avec les systèmes de sécurité et de sûreté, existants ou futurs.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

La solution est basée sur la mise en œuvre d'un dispositif de caméras de lecture de plaque (Micropack ou équivalent) implantées en entrées et sorties des zones règlementées et d'un dispositif Software permettant de superviser :

- Les véhicules entrants et sortants des zones de stationnements spécifiques (transitoire ou payante)
- Gérer les parcs de stationnement en fonction des classes de marchandise, de la durée et de la zone de stationnement.
- Assurer l'interface avec les SI du port et remonter les informations nécessaires à la facturation au service comptable de la CCI dans un format exploitable.

La solution devra fonctionner dans un environnement MICROSOFT, et le développement du « hardware » devra notamment intégrer le paramétrage des contraintes règlementaires des zones portuaires et des conditions d'exploitation imposées par les actes administratifs opposables à la CCIV et aux prestataires ou utilisateurs, sous le contrôle de l'autorité portuaire, à savoir :

- L'arrêté Préfectoral N° 2017-104 portant règlement particulier de police du port maritime de commerce de Toulon-La Seyne sur Mer
- Le règlement pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses dans les ports maritimes (annexe à l'arrêté du 18 juillet 2000 modifié) dit « RPM »
- Le règlement local pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses dans les ports de Toulon dit « RLMD »
- Le tarif d'outillage public N°17 (2021)

Ces documents annexés au présent livrable permettent plus particulièrement de définir Les conditions de :

- Déclaration préalable d'accès auprès de l'autorité portuaire (annexe 1 du RLMD)
- D'admission et de stationnement des matières dangereuses en fonction de leurs classes
- Stationnement des remorques dans les zones règlementées
- La facturation concernant l'occupation temporaires des « terres pleins » sur les emprises portuaires.

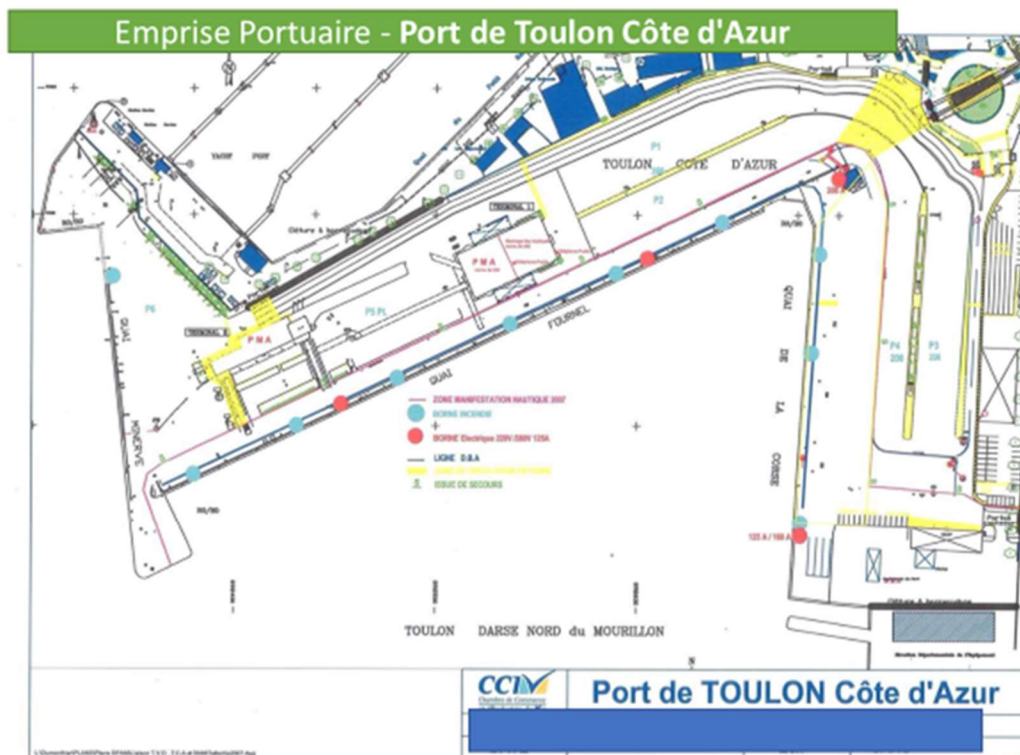


**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

5. DETERMINATION ET SURVEILLANCE DES ZONES REGLEMENTEES

Port TCA :

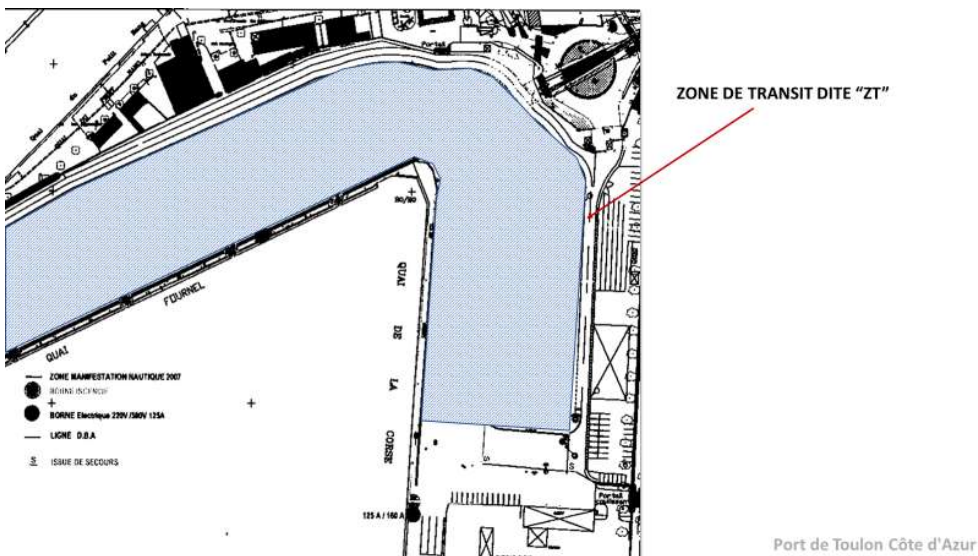




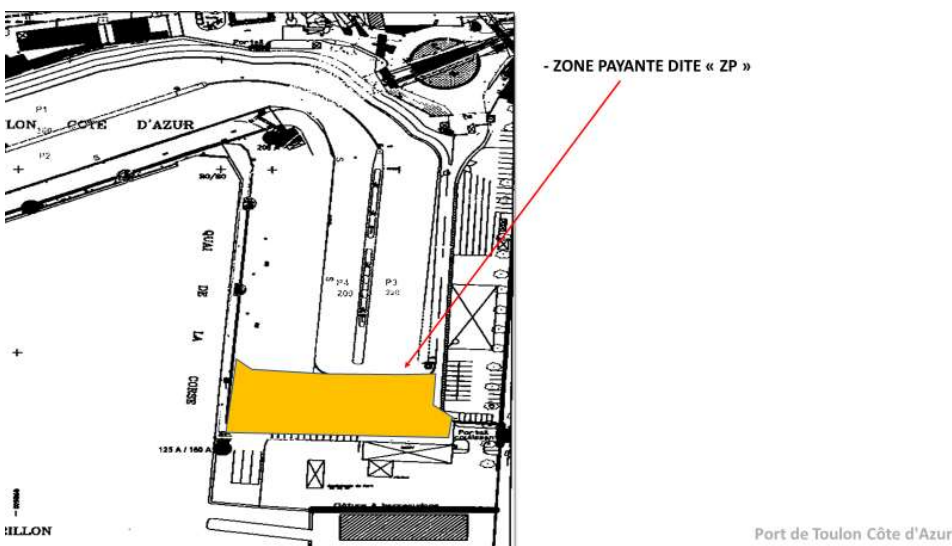
**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

ZONE DE TRANSIT



ZONE DE STATIONNEMENT PAYANTE





**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Rappel : il n'existe pas de zone de stockage des matières dangereuses, sur TCA mais le transit est autorisé dans les conditions fixées par le RLMD (voir en annexe)

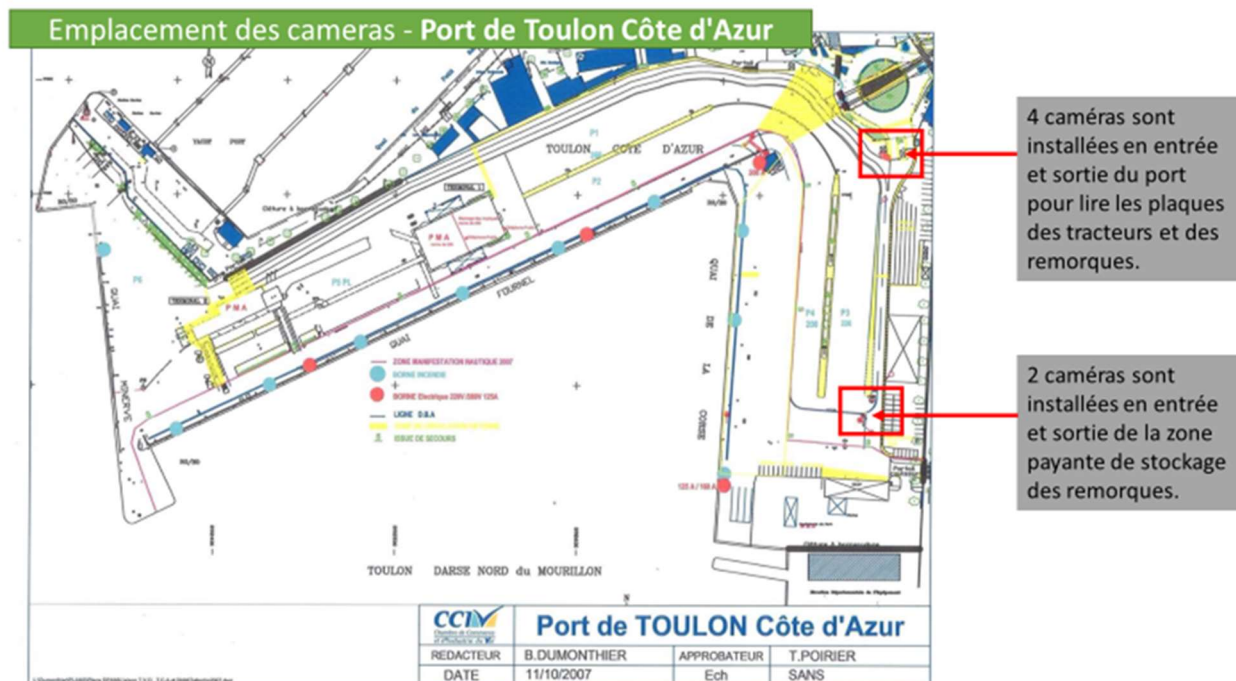
Équipements périphériques projetés, par zone :

Zone 1 : Port TCA entrée/sortie principale

Implantation de 4 caméras de lecture de plaques minéralogiques installées en entrée et sortie de zone afin de prendre les véhicules entrant et sortant du port.

Zone 2: Port TCA zone de stationnement des remorques dite « ZP »

Implantation de 2 caméras de lecture de plaques minéralogiques installées en entrée et sortie de zone afin de prendre les véhicules dans les deux sens de circulation.



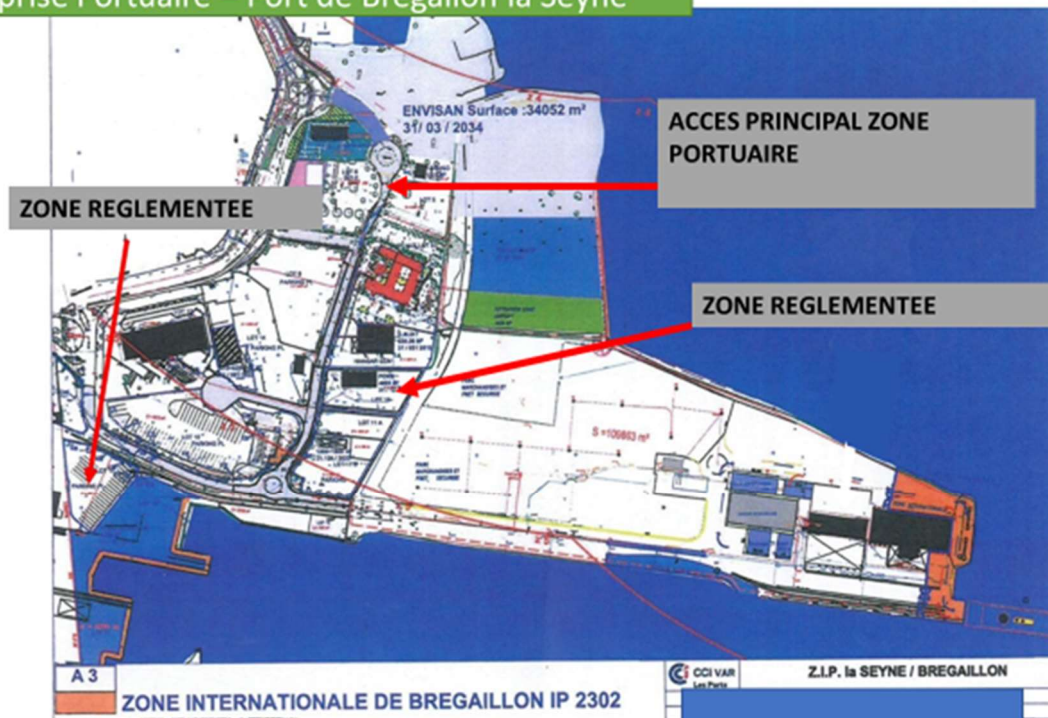


**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

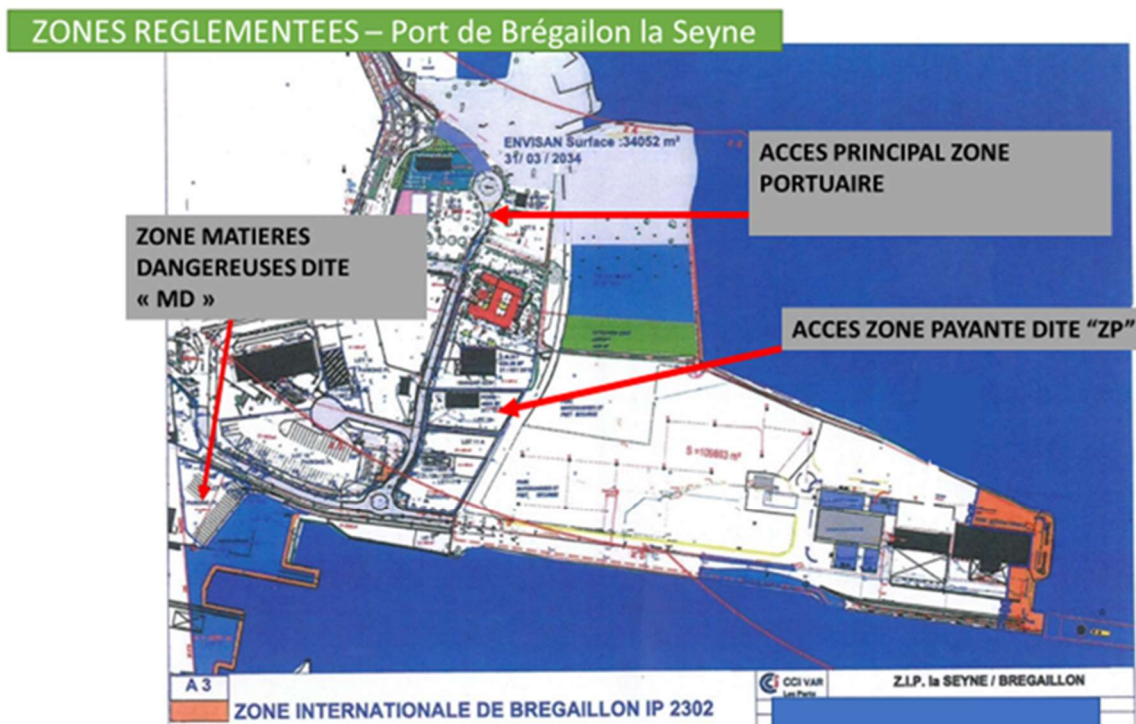
Port de Brégaillon - La Seyne :

Emprise Portuaire – Port de Brégaillon la Seyne



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Zone 3: Port de Brégailion entrée/sortie principale emprise portuaire dite « ZT »

Implantation de 4 caméras de lecture de plaques minéralogiques installées sur cette zone. 4 caméras seront installées en entrée et sortie du port, et 2 autres caméras seront installées au niveau de la zone d'embarquement et de débarquement.

Zone 4: Port de Brégailion entrée/sortie zone de stationnement règlementée dite « ZP »

Implantation de 4 caméras de lecture de plaques minéralogiques installées sur cette zone, au niveau de la zone d'embarquement et de débarquement.

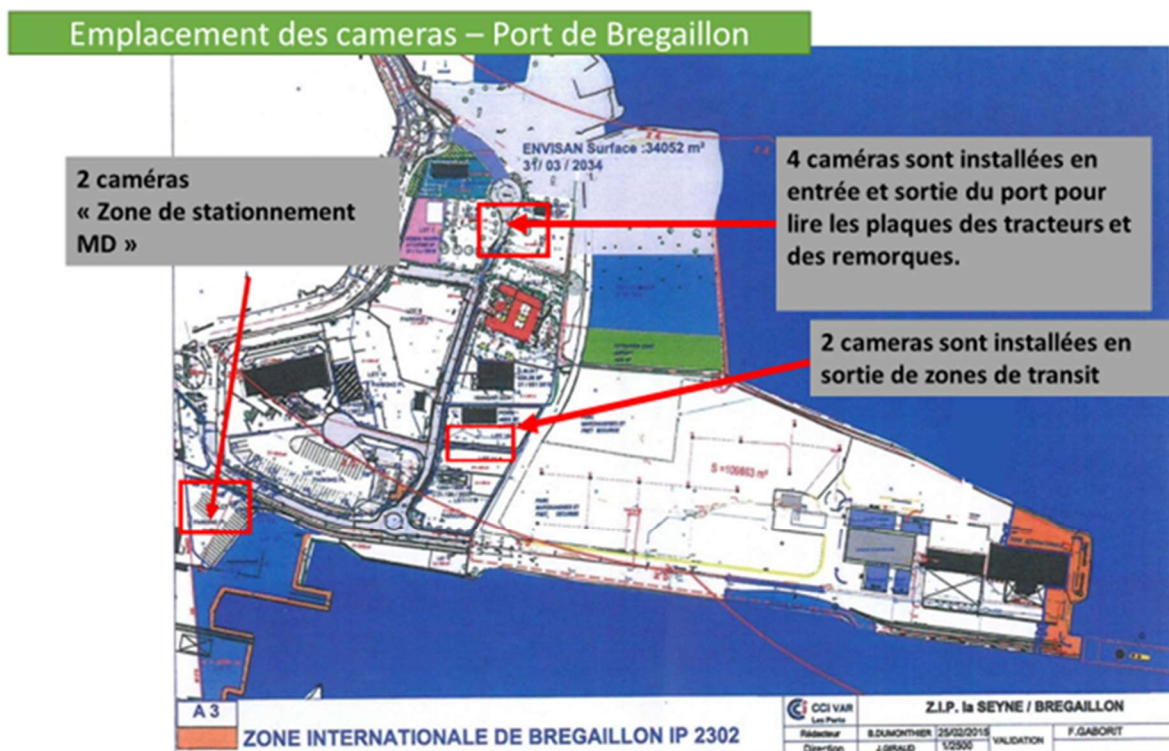


**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Zone 5 : Port de Brégaillon zone de stationnement des matières dangereuses dite « MD »

Implantation de 2 caméras de lecture de plaques minéralogiques installées en entrée et sortie de zone afin de prendre les véhicules dans les deux sens de circulation. Tout véhicule détecté par ces caméras sera flagué « matière dangereuse ».



6. PROPOSITION DE SCENARI DE GESTION DES FLUX ROUTIERS



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

**Processus de contrôle et de suivi des ensembles routiers transportant des matières dangereuses
ou non**

Les camions et remorques dits ensembles routiers doivent au préalable être enregistrés auprès du port pour pouvoir accéder au site (matrice document correspondant adapté à créer).

Dans le cas d'un véhicule non enregistré et dont la plaque d'immatriculation ne fait pas partie de la base de données, l'enregistrement sera fait manuellement par un agent d'exploitation sur site au point de contrôle à l'entrée du port.

Trois scénari possibles :

1/ Ensemble routier (tracteur et remorque) enregistré en amont auprès du port et ou de la capitainerie (déclaration MD)

ENSEMBLE ROUTIER EN ENTRÉE ENREGISTRE



- L'ensemble routier se présente en entrée du port
- La caméra scanne la plaque d'immatriculation du camion et celle de la remorque.
- Le système interroge la base de donnée pour autoriser ou non l'accès au site.

Port de Toulon Côte d'Azur



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

A son arrivée sur la zone portuaire, le véhicule se présente à l'entrée. Les plaques minéralogiques, du tracteur et la remorque sont lues par les caméras de lecture de plaque. L'ensemble routier est alors autorisé à entrer par l'ouverture automatique la barrière de péage, il est alors considéré, par le logiciel de supervision, comme présent sur la zone transitoire (ZT).

Validation de l'enregistrement du système



- Si la plaque du camion ou la plaque de la remorque correspondent à l'enregistrement, la barrière s'ouvre.
- Une fois la barrière franchie, un « timer » est déclenché.
- L'ensemble routier se trouve à l'intérieur de la zone de transit (ZT) tant que la plaque n'est pas lue à nouveau au niveau des caméras de la zone de stationnement des matières dangereuses (MD) ou en sortie de l'emprise portuaire.

Port de Bregailon



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Validation de l'enregistrement du système



- Si la plaque du camion ou la plaque de la remorque correspondent à l'enregistrement, la barrière s'ouvre.
- Une fois la barrière franchie, un « timer » déclenche l'enregistrement de la remorque jusqu'à sa sortie de l'enceinte portuaire
- L'ensemble routier sera considéré à l'intérieur de la zone de transit (ZT) tant que la plaque n'est pas lue au niveau des caméras de la zone payante (ZP), ou en sortie du site

Port de Toulon Côte d'Azur

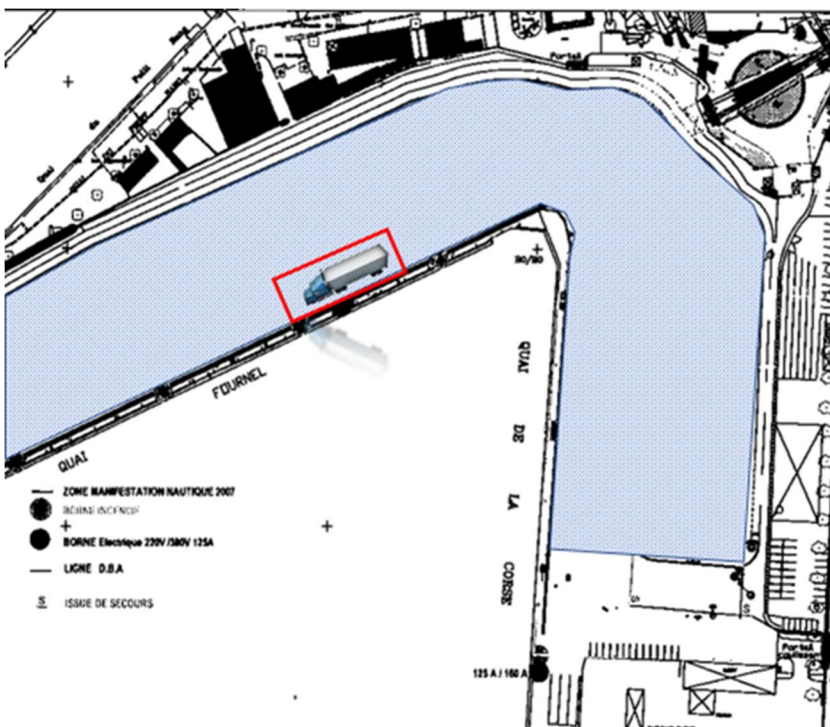


MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Le véhicule se dirige ensuite vers :

- La zone de stationnement des remorques où une deuxième lecture de la plaque est effectuée. Une fois à l'intérieur, le véhicule et la remorque sont considérés comme présents à l'intérieur de la zone payante (ZP). La plaque de la remorque est alors associée à une durée jusqu'à ce que la plaque de la remorque soit à nouveau lue en sortie de la zone payante (ZP).
- La zone transitoire (ZT), la vérification de la présence des tracteurs et remorque sera faite en fin de journée par le rondier qui sera équipé d'un système mobile permettant un relevé manuel des plaques minéralogiques.



L'agent aura accès à la liste de toutes les plaques enregistrées comme présentes sur la zone de transit (ZT) et pourra confirmer ou non leur présence sur le port.

Les remorques qui auront embarquées sur un navire seront « suspendues » manuellement de la liste jusqu'au retour dans l'enceinte portuaire.

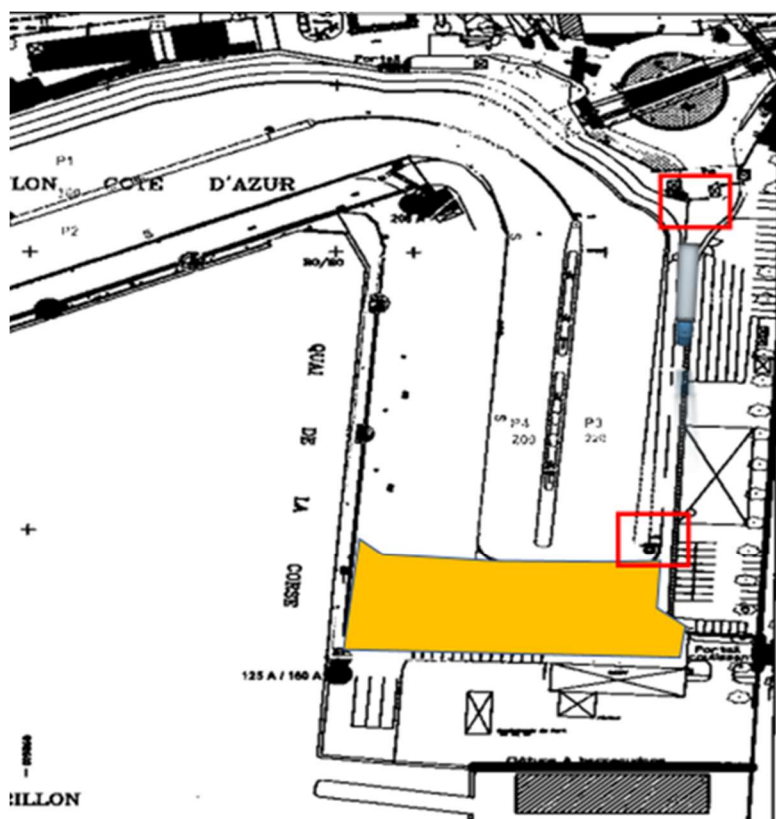
Port de Toulon Côte d'Azur



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Les durées de stationnement ainsi que les zones de stationnement correspondantes seront « poussées » par le système informatique de la solution vers le service de facturation de la CCIV, afin de pouvoir procéder à la facturation des tiers (transporteurs, tractionnaires...)



- Avant d'atteindre le ZP,



- Une autre caméra capturera le numéro de la remorque et informera le système que la remorque se trouve dans la ZP.

Port de Toulon Côte d'Azur



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

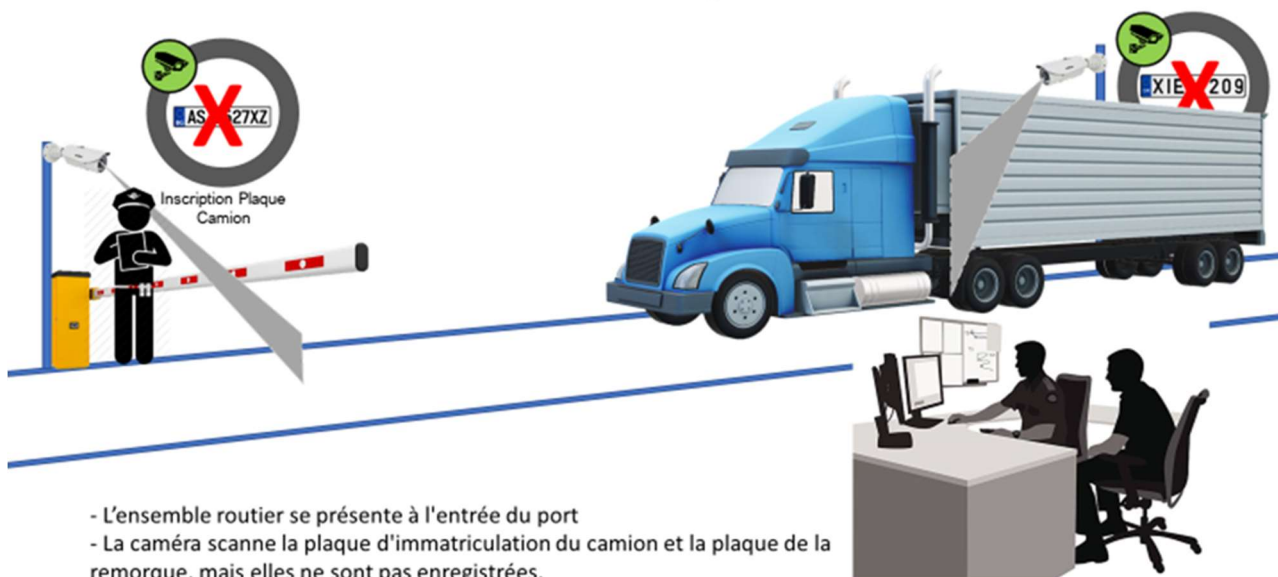
Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

2/ Ensemble routier (tracteur et remorque) non enregistré en amont auprès du port et ou de la capitainerie et ou débarquant d'un navire et ne quittant pas la zone de transit

Dans le cas d'un véhicule non enregistré, l'agent portuaire positionné en entrée de port sera équipé d'une tablette avec un système de supervision mobile qui lui permettra d'effectuer l'enregistrement de l'ensemble routier et ou de mettre à jour les informations si nécessaire.

La remorque et/ou le tracteur sont alors enregistrés dans la base de données et le processus classique de suivi est de nouveau possible.

Ensemble routier non enregistré



- L'ensemble routier se présente à l'entrée du port
- La caméra scanne la plaque d'immatriculation du camion et la plaque de la remorque, mais elles ne sont pas enregistrées.
- Le conducteur doit enregistrer l'ensemble routier au poste de sécurité situé à côté de l'entrée.

Port de Toulon Côte d'Azur



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Ensemble routier non enregistré préalablement



- Un agent enregistrera manuellement la plaque du tracteur et de la remorque dans la base de données afin d'autoriser l'accès au site portuaire.

- Nota : Dans le cas de TMD l'accord préalable de la capitainerie sera sollicité, l'agent d'exploitation « TAGUE » la plaque MD de la remorque

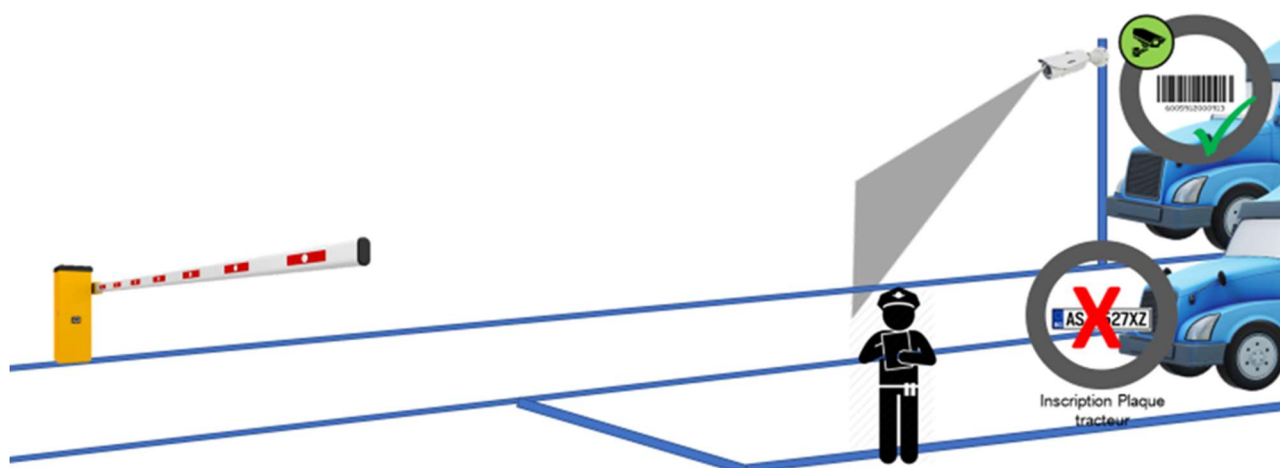
Port de Toulon Côte d'Azur



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Ensemble routier en débarquement d'un navire



- A la sortie du bateau, l'ensemble routier enregistré se présentera directement vers la barrière de sortie de zone.
- La caméra va scanner la plaque et autoriser l'accès du véhicule sur la zone de transit.
- Si le camion ou la remorque ne sont pas enregistrés, un panneau les guidera vers une autre voie afin de ne pas gêner le trafic et s'enregistrer auprès de l'agent d'exploitation via la tablette mobile.

Port de Bregailon



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

3/ Zone de stockage (Bregailon) et transit (TCA) des matières dangereuses sur les emprises portuaires

Les ensembles routiers transportant des matières dangereuses sont au préalable enregistrés et signalés auprès de l'autorité portuaire (capitainerie) selon la procédure prévue en annexe 1 du RLMD en vigueur.

La plaque d'immatriculation de la remorque est associée à un « TAG » matières dangereuses.

A l'entrée du port, les plaques associées à un « TAG » doivent obligatoirement se stationner sur la zone dédiée au stockage des matières dangereuses. Une fois que la plaque de la remorque est lue en entrée, un décompte de temps de transit est déclenché automatiquement par le superviseur (exemple 15 minutes modulable par paramétrage système).

Durant cet intervalle de temps, la plaque devra à nouveau être lue en entrée de la zone de stockage de matières dangereuses pour confirmer la présence de la remorque dans la zone MD règlementée.

Dans le cas contraire, une alarme sera remontée vers les opérateurs pour signaler la présence d'une remorque « matières dangereuses » sur la zone transitoire.

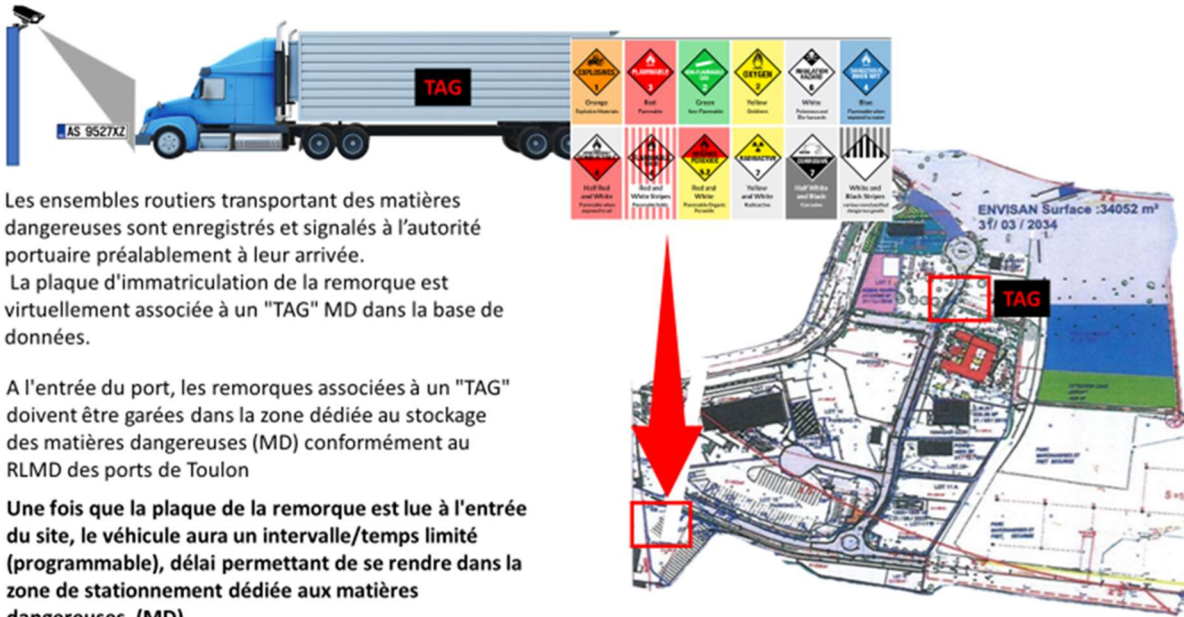
Cette information pourra être envoyée sur l'interface de supervision fixe, mobile et également par email avec une photo du véhicule ainsi que la photo de la plaque enregistrée en entrée de port.

Le même procédé sera enclenché à la sortie de la zone de stockage de matières dangereuses, avec un intervalle de temps maximum pour quitter la zone portuaire ou zone transitoire. (Lecture de la plaque en sortie de port)



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

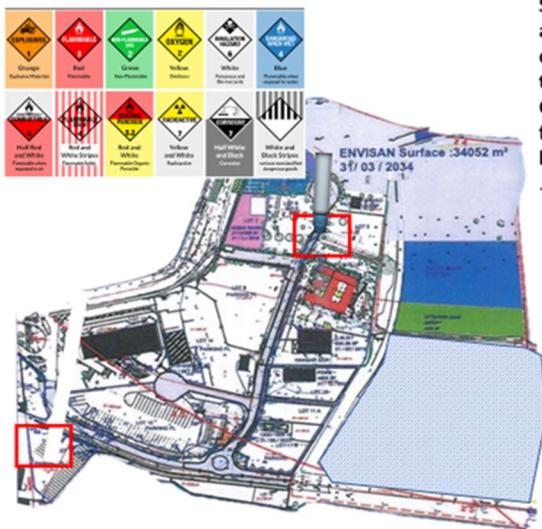


Les ensembles routiers transportant des matières dangereuses sont enregistrés et signalés à l'autorité portuaire préalablement à leur arrivée.
 La plaque d'immatriculation de la remorque est virtuellement associée à un "TAG" MD dans la base de données.

A l'entrée du port, les remorques associées à un "TAG" doivent être garées dans la zone dédiée au stockage des matières dangereuses (MD) conformément au RLMD des ports de Toulon

Une fois que la plaque de la remorque est lue à l'entrée du site, le véhicule aura un intervalle/temps limité (programmable), délai permettant de se rendre dans la zone de stationnement dédiée aux matières dangereuses. (MD)

Port de Bregailion



Si l'ensemble routier ne pénètre pas dans la zone MD, une alarme sera envoyée aux opérateurs pour signaler la présence d'une remorque " matières dangereuses " dans la zone de transit.

Cette information sera renvoyée sur l'interface de supervision fixe et mobile et également par email avec une photo de l'ensemble routier enregistré à l'entrée de l'enceinte portuaire

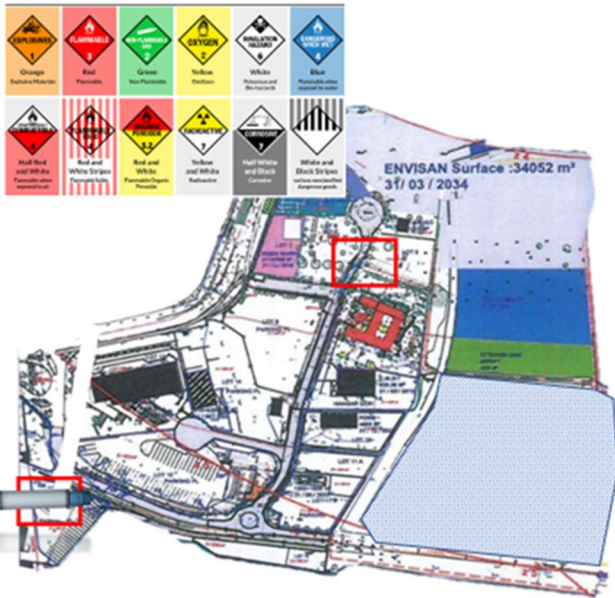


Port de Bregailion



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



En sortie de zone MD, le même traitement sera appliqué. L'ensemble routier doit quitter la zone de transit dans l'intervalle de temps spécifié. En cas de non lecture de la plaque dans cet intervalle de temps, les agents seront informés.



Port de Bregailon



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

7. PRINCIPE DE SUPERVISION DE LA SOLUTION

Description :

Le principe de la supervision, est un programme informatique appartenant au système d'exploitation d'un ordinateur, qui gère, contrôle l'exécution des autres programmes traités par la machine, permettant aux opérateurs d'être entièrement informés de l'état de pilotage du site.

Tous les éléments placés sur une même vue de supervision comme : les barrières de péages, les caisses, la vidéo surveillance, l'interphonie, etc... sont pilotés et les états y sont représentés à leur emplacement en temps réel, **sur un plan en 3D.**

Logiciel de supervision :

Le logiciel de supervision sera simple et intuitif permettant l'exploitation simultanée de tous types d'équipements en multipostes de travail, en mode local et/ou distant.

L'Interface Home Machine (IHM), définissant les moyens mises en œuvre afin que les humains interagissent avec les machines, sera prise en compte dans la proposition de l'environnement système.

La solution de supervision sera composée :

- De 4 licences du logiciel de supervision (une licence principale et 3 extensions)
- D'un module destiné à gérer les autorisations d'accès (enregistrement et déclaration MD) et faire le lien entre les caméras de lecture de plaques minéralogiques, et le logiciel de supervision.
- D'un module de gestion de procédure destiné à générer des rapports opérationnels et renvoyer les données sous format exportable aux différents services de la CCIV.
- De 2 licences mobiles permettant à un agent sur site de saisir manuellement des données et de les modifier.
- De 2 PC de supervision et 2 écrans 24"
- De 2 tablettes portables de type Windows surface 2 Go LTE 4G



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

- D'un automate de supervision type NUC avec alimentation, appareil renfermant divers dispositifs électriques qui lui permettent d'exécuter un programme déterminé d'opérations. L'automate permet l'acquisition de données et l'envoi de commandes
- D'un serveur pour héberger les « softwares ».

L'offre des prestataires comprendra la fourniture, la pose des équipements sur des supports existants où mis à disposition par la CCIV, ainsi que la mise en service et le paramétrage du système de manière à assurer l'interface avec les équipements à superviser.

Les sites sont reliés ensemble via le réseau fibre de la ville ou une liaison SDSL.

Une optimisation et une définition des besoins en réseaux (nature des câbles et distance) sera proposées par les prestataires.

Vue d'un plan 3D en supervision



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

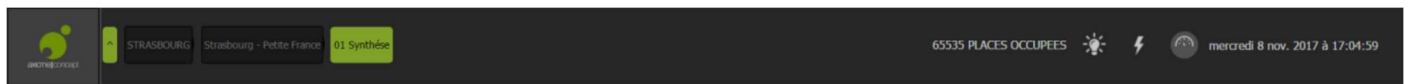
Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Le prestataire intégrera dans la solution système les plans 3D utilisés par la CCIV.

Ces fonds de plans seront communiqués à l'intégrateur système.

Barre du haut



Nombre d'ensembles routiers (tracteur et remorque), présent ou ayant transité, sur le site sélectionné

Tableau des commandes des barrières et commandes spécifiques

Compteurs horaires

Date et heure du PC

Nom du Zoom

Nom du site

Nom de la ville

Flèche de retour à la vue précédant



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Utilisation de la souris



La souris permet de sélectionner les actions à mener.

Elle est composée de deux touches, chaque touche ayant une fonction spécifique :

Clic Gauche :

Actions par défaut (1)

Clic Droit :

Menu déroulant (2)

(1) Correspond à l'action la plus utilisée (ouverture barrière par exemple), ou action unique.

(2) Ouvre une fenêtre de choix, par exemple : ouverture, ouverture maintenue, fermeture maintenue, ouverture consigne.

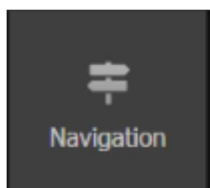
En passant la souris sur une icône, l'information de l'icône apparait (par exemple : N° de la caméra, de l'interphone de niveau, etc.).



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

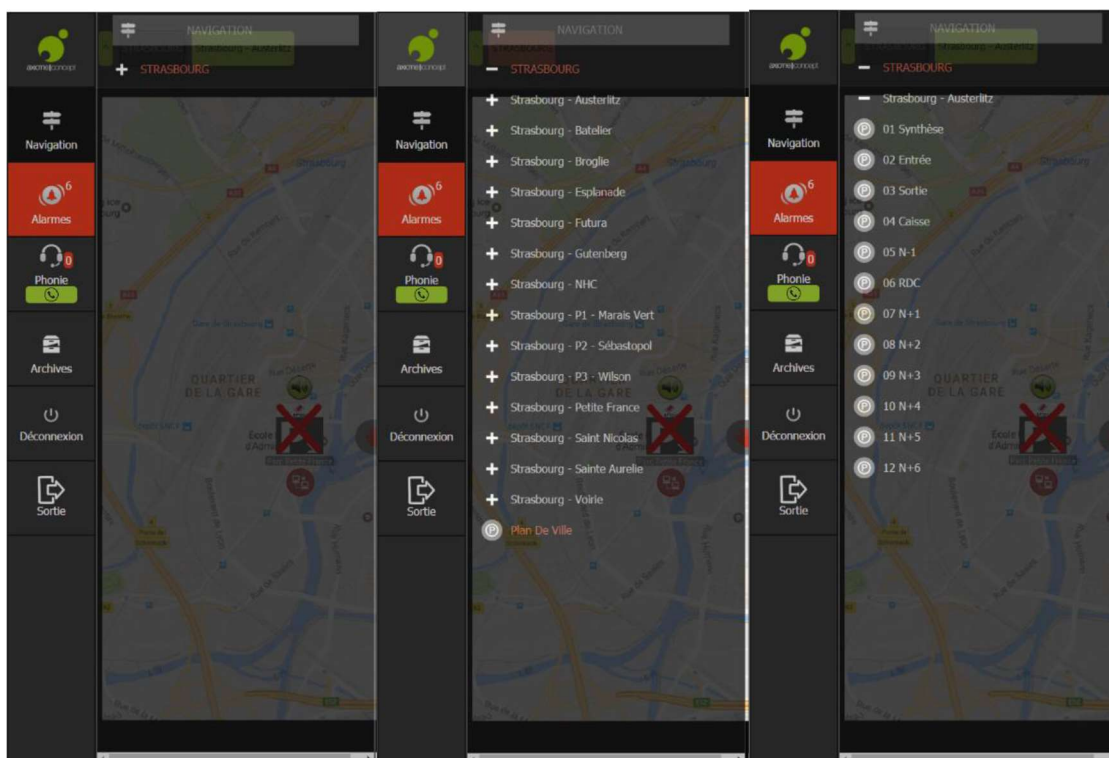
Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Touche de navigation



Cette touche permet d'accéder directement à un site, une zone ou un zoom précis.

Ci-dessous, un exemple de navigation attendue



SITES

ZONES

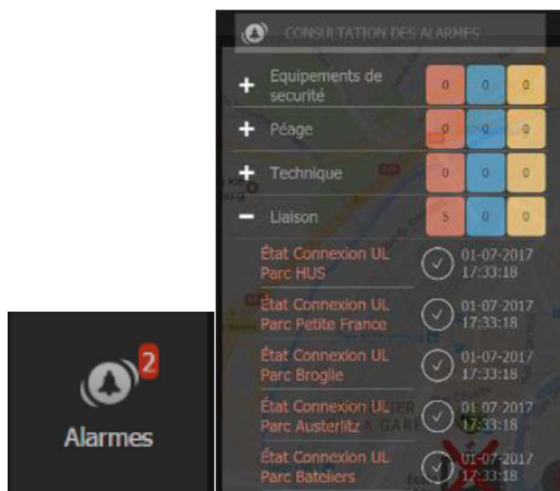
ALARMES



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Module alarme



Cette touche permet d'avoir le détail des alarmes.

Les alarmes sont classifiées par catégories :

- Equipements de sécurité
- Barrières de Péage
- Traitement des matières dangereuses
- autres

Les alarmes sont ensuite présentées sous trois statuts :

- **En rouge** : Les alarmes apparues mais non acquittées.
- **En orange** : Les alarmes acquittées mais non résolues.
- **En bleu** : Les alarmes apparues et disparues sans être acquittées, souvent liées à un défaut furtif ou un capteur mal réglé.

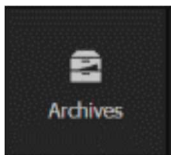
En cliquant sur le texte, nous pouvons voir apparaître les alarmes acquittées mais non résolues



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Historique des événements



Archives

À partir du 01/07/2017 jusqu'au 01/07/2017

Type de message :

- Alarms
- Erreurs
- Informations
- Commandes

Contient []

Ne contient pas []

Veuillez sélectionner un site :

- STRASBOURG
- Strasbourg - P3 - Wilson
- Strasbourg - Petite France
- Strasbourg - Saint Nicolas
- Strasbourg - Sainte Aurelie
- Strasbourg - Voirie
- Strasbourg - P2 - Sébastopol
- Strasbourg - P1 - Marais Vert
- Strasbourg - Batelier
- Strasbourg - Broglie
- Strasbourg - Esplanade
- Strasbourg - Futura
- Strasbourg - Gutenberg
- Strasbourg - NHC
- Strasbourg - Austerlitz

Recherche

Cette fonction permet de lister les événements du ou des sites.

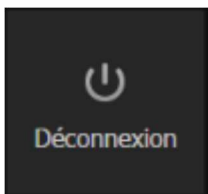
Les filtres sont les suivants :

- Par période
- Par site
- Par messages d'alarmes
- Par messages d'erreurs
- Par message d'information
- Par message lié aux commandes
- Par filtre élaboré (matières dangereuses, stationnement)



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Fin de poste

Cette touche ferme la session, Le superviseur n'est plus fonctionnel.

L'ouverture d'une nouvelle session par saisie d'un identifiant réactive le superviseur.

Module de gestion des procédures

Un module de gestion de procédures et de consignes sera prévu dans la supervision proposée. Il permet de gérer uniformément un ensemble de procédures à partir d'un modèle applicable à tout type de situation quel que soit le nombre de sites à gérer.

Ce module est un outil qui trace des événements au travers de procédures paramétrées sur mesure, au besoin, d'un référentiel donné, notamment pour ce qui concerne la réglementation sur les matières dangereuses et conditions de stationnement dans les zones règlementées (documents en annexe).

Totalement interactive et liée à une action ou à un événement, cette solution permet un suivi permanent de l'information.

Les procédures, qui s'affichent automatiquement à l'écran lorsqu'un événement apparaît ou lorsqu'une action est réalisée par l'opérateur, garantissent l'application de scénarii définis au préalable. Les actions sont horodatées et signées automatiquement (opérateur/poste de travail).

Les procédures peuvent être standards ou personnalisées.



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Deux types principaux de consignes

Gestion des consignes passives :

- Affichage d'un numéro de téléphone d'urgence

Gestion des consignes actives :

- Envoi d'une commande vers un équipement commuté

Alarmes

A la réception d'une alarme, une fenêtre de procédure dédiée s'ouvre soit automatiquement, soit sur action de l'opérateur lors de l'acquiescement de cette alarme. La fenêtre de procédure peut être active ou passive. La procédure active comporte un ou plusieurs boutons entraînant une action sur les équipements du site. La procédure passive ne comporte que des consignes à suivre.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Nom du site

10 Derniers événements sur ce parc

1 - Incendie

1.1 - Effectuer une levée de doute vidéo

1.2 - Si l'incendie est confirmé,

Appeler les pompiers au 18

Leur communiquer les informations suivantes :

- Votre identité
- N° de Téléphone où être joint
- Nom et adresse du site
Parking xxx
Avenue xxx
- Point de ralliement
Rue xxx

Préciser le lieu du foyer

1.3 - Contacter un des acteurs suivants pour une intervention sur site

<u>Intervenant</u>	<u>Astreinte</u>	<u>Responsable du site</u>
N/A	N/A	Mr Dupont
INPS	06.00.00.00.00	06.00.00.00.00
01.00.00.00.00		

1.4 - Réinitialiser la centrale incendie

1.5 - Réarmer les portes coupe-feu

1.6 - Effectuer un rapport détaillé :



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Commandes

Le superviseur permet d'envoyer des commandes aux équipements interfacés présents sur site telles que les barrières de péage, les portes d'accès... etc.

Traitement de l'envoi d'une commande

Lorsque l'opérateur souhaite effectuer une commande sur un équipement du site, le superviseur peut alors ouvrir une procédure de commande active dans laquelle l'opérateur devra renseigner un certain nombre de champs obligatoire.

Exemple ci-dessous, d'une procédure de commande pour un « ouverture barrière de péage ».

Chaque procédure peut être fermée selon trois opérations :

Le premier bouton concerne la validation. L'opérateur valide la procédure après avoir renseigné les champs et/ ou effectué les actions recommandées.

Le deuxième bouton concerne la mise en attente. L'opérateur a la possibilité de mettre en attente une procédure, pour y revenir ultérieurement, la compléter et la valider.

Le troisième bouton permet de fermer et quitter la procédure en cours.

Il sera tracé et stocké l'ensemble des procédures et des actions effectuées :

- Gestion des bases de données
- Stockage des procédures
- Analyse de données et statistiques
- Rapports personnalisables



Ouverture sur action directe sur la caméra de vidéosurveillance, en cliquant sur l'un des cadres verts.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

934002 - FR Saint-Ouen Grand Parc [Borne Sortie Véhicules] 09/11/2017 09:47

10 Derniers événements sur ce parc

3 - Ticket illisible

3.1 - Demander au client de vérifier le sens d'introduction

3.2 - Demander au client d'essayer sur une autre borne, si possible

Ouvrir Barrière




Ouverture commerciale

Ouverture phonie

Action effectuée: < Votre choix ? >

Effectuer un rapport détaillé

Important, à suivre.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

**Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON**



Affichage des compteurs spécifiques



En cliquant sur l'icône le superviseur ouvre un tableau avec les différents compteurs du site.
Affichage des valeurs de l'occupation des différentes zones règlementées (ZT, ZP, ZDM...).
 Possibilité de mise à jour des compteurs en fonction du péage.

Module statistiques et rapport périodiques

L'ensemble des données est analysé et retranscrit au travers de rapports personnalisables (gestion des flux routiers et des matières dangereuses par classes, stationnement, etc ...)

Exemple ci-dessous d'un rapport journalier :



MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES

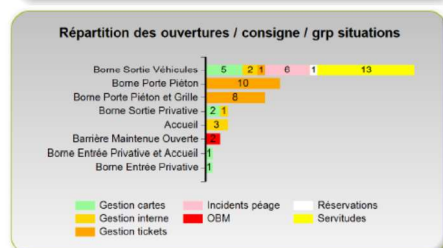
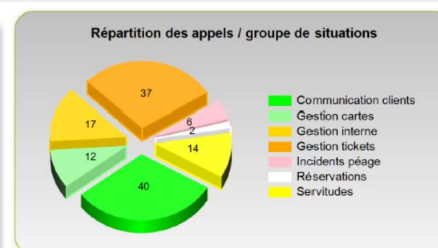
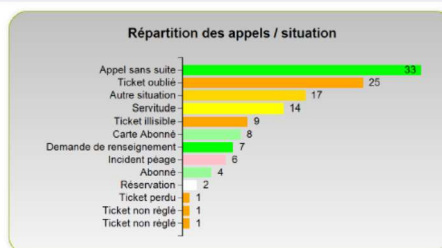
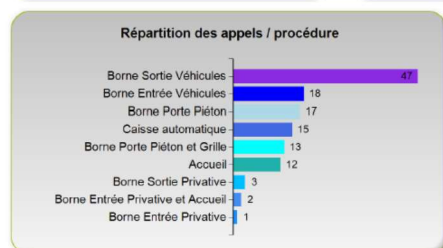
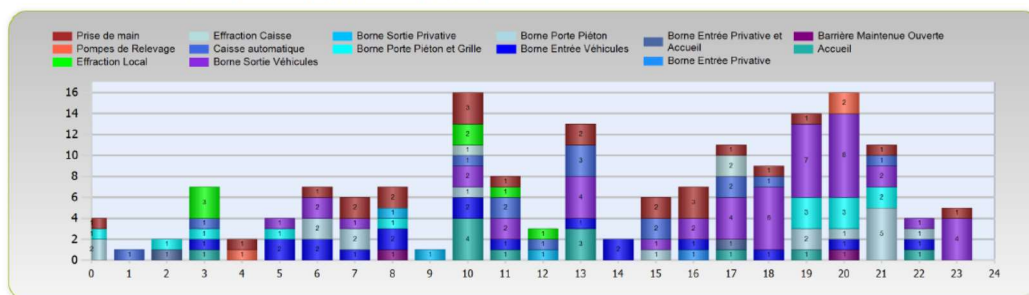
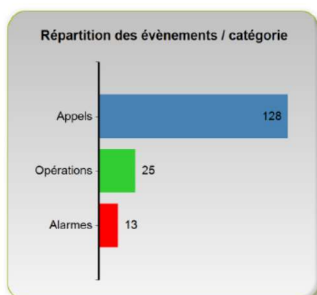
Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

AXI-Pms - Rapport journalier détaillé du 02/06/2017

Site(s) : MOUANS - BELLON (063706), MOUANS - CASTELLERAS (063707), MOUANS - CHATEAU (063701), MOUANS - EGLISE (063705), MOUANS - HOTEL DE VILLE (063704)

Détail horaire des 166 événements du jour

Edité le 08/06/2017 15:42:25



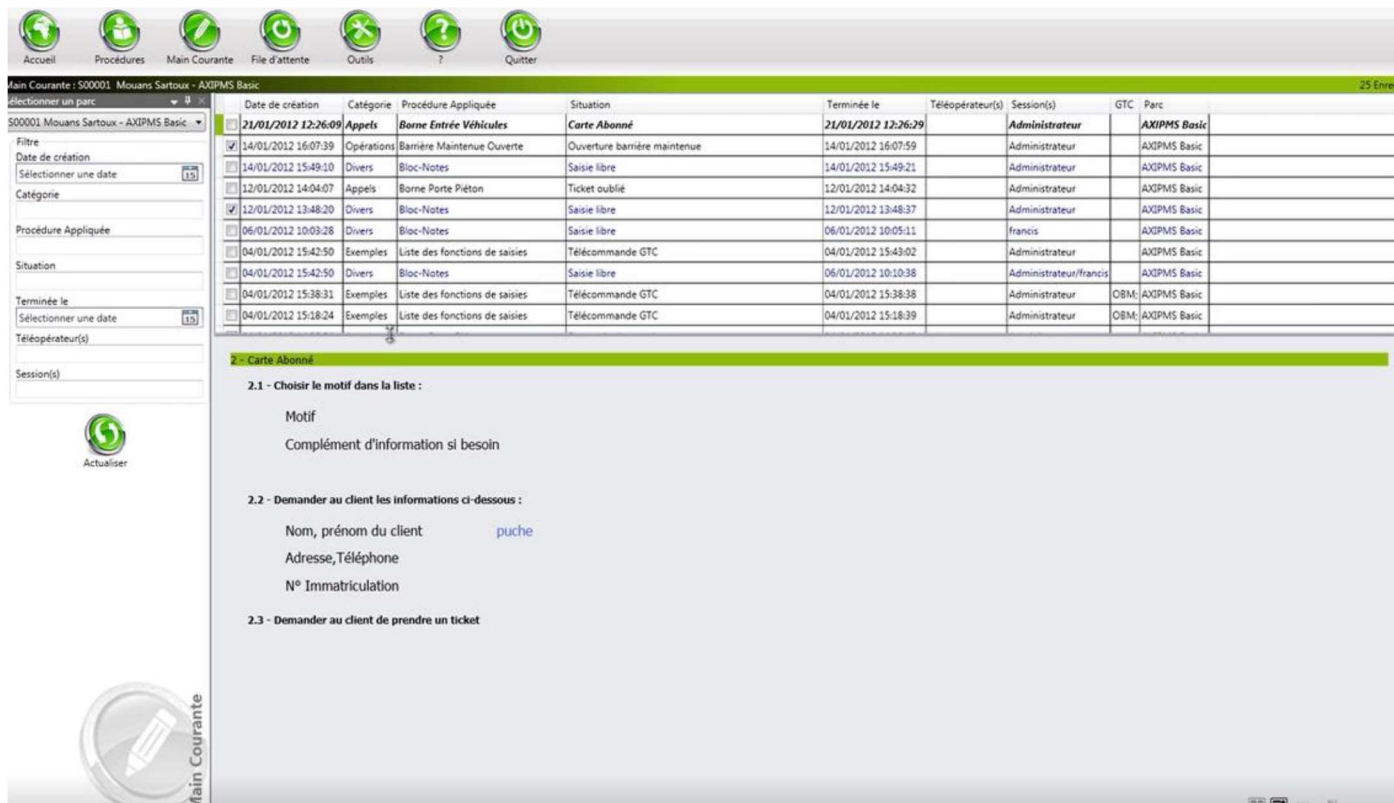
Catégorie(s)	Procédure(s)	Nb Total	Nb en Attente	Nb Critique(s)	Nb Ouverture(s)	
Alarmes	Effraction Caisse	3	0	0	0	
	Effraction Local	7	0	0	0	
	Pompes de Relevage	3	0	0	0	
Appels	Accueil	12	0	0	3	
	Borne Entrée Privative	1	0	0	1	
	Borne Entrée Privative et Accueil	2	0	0	1	
	Borne Entrée Véhicules	18	0	0	0	
	Borne Porte Piéton	17	0	0	10	
	Borne Porte Piéton et Grille	13	0	0	8	
	Borne Sortie Privative	3	0	0	3	
	Borne Sortie Véhicules	47	0	0	28	
	Caisse automatique	15	0	0	0	
	Opérations	Barrière Maintenu Ouverte	2	0	0	2
		Prise de main	23	0	0	0

Rapport mensuel permettant par transfert de fichier de « pousser » les éléments permettant au service comptable de procéder à la facturation liée à l'occupation de zones payantes sur l'emprise portuaire.



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Accueil Procédures Main Courante File d'attente Outils ? Quitter

Main Courante : 500001, Mouans Sartoux - AXIPMS Basic

Date de création	Catégorie	Procédure Appliquée	Situation	Terminée le	Téléopérateur(s)	Session(s)	GTC	Parc
21/01/2012 12:26:09	Appels	Borne Entrée Véhicules	Carte Abonné	21/01/2012 12:26:29		Administrateur		AXIPMS Basic
14/01/2012 16:07:39	Opérations	Barrière Maintenu Ouverte	Ouverture barrière maintenue	14/01/2012 16:07:59		Administrateur		AXIPMS Basic
14/01/2012 15:49:10	Divers	Bloc-Notes	Saisie libre	14/01/2012 15:49:21		Administrateur		AXIPMS Basic
12/01/2012 14:04:07	Appels	Borne Porte Piéton	Ticket oublié	12/01/2012 14:04:32		Administrateur		AXIPMS Basic
12/01/2012 13:48:20	Divers	Bloc-Notes	Saisie libre	12/01/2012 13:48:37		Administrateur		AXIPMS Basic
06/01/2012 10:03:28	Divers	Bloc-Notes	Saisie libre	06/01/2012 10:05:11		francis		AXIPMS Basic
04/01/2012 15:42:50	Exemples	Liste des fonctions de saisies	Télécommande GTC	04/01/2012 15:43:02		Administrateur		AXIPMS Basic
04/01/2012 15:42:50	Divers	Bloc-Notes	Saisie libre	06/01/2012 10:10:38		Administrateur/francis		AXIPMS Basic
04/01/2012 15:38:31	Exemples	Liste des fonctions de saisies	Télécommande GTC	04/01/2012 15:38:38		Administrateur	OBM	AXIPMS Basic
04/01/2012 15:18:24	Exemples	Liste des fonctions de saisies	Télécommande GTC	04/01/2012 15:18:39		Administrateur	OBM	AXIPMS Basic

2 - Carte Abonné

2.1 - Choisir le motif dans la liste :

Motif
Complément d'information si besoin

2.2 - Demander au client les informations ci-dessous :

Nom, prénom du client
Adresse, Téléphone
N° Immatriculation

2.3 - Demander au client de prendre un ticket



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Module main courante informatique

Le superviseur permettra d'agrémenter l'ensemble des actions automatiques et manuelles menées sur les différents sites, au travers d'une main courante informatique

Registre Main Courante

11/06/2012

08:13:23 79002	Borne Porte Piéton - Ticket illisible et autres cas Démarrée le: 11/06/2012 08:13:17 Terminée le:11/06/2012 08:13:23 Par:exp Ouvrir Porte Piéton 11/06/2012 08:13:23	APP
08:22:48 79002	Borne Sortie Véhicules - Appel sans suite Démarrée le: 11/06/2012 08:22:24 Terminée le:11/06/2012 08:22:48 Par:exp	APP
08:22:51 79002	Borne Sortie Véhicules - Appel sans suite Démarrée le: 11/06/2012 08:22:48 Terminée le:11/06/2012 08:22:51 Par:exp	APP
09:49:43 79005	Caisse automatique - Appel sans suite Démarrée le: 11/06/2012 09:49:34 Terminée le:11/06/2012 09:49:43 Par:pascal	APP
10:01:25 79004	Borne Sortie Véhicules - Ticket illisible Démarrée le: 11/06/2012 10:00:58 Terminée le:11/06/2012 10:01:25 Par:pascal Ouvrir Barrière 11/06/2012 10:01:24	APP
10:11:12 79002	Borne Sortie Véhicules - Autre situation Démarrée le: 11/06/2012 10:08:53 Terminée le:11/06/2012 10:11:12 Par:pascal Nom, prénom du client 6291 ROUSSEAU Motif TITRE ILLISIBLE Ouvrir barrière 11/06/2012 10:10:35	APP
10:27:18 79003	Borne Porte Piéton - Carte oubliée Démarrée le: 11/06/2012 10:27:09 Terminée le:11/06/2012 10:27:18 Par:pascal Ouvrir Porte Piéton 11/06/2012 10:27:18	APP
10:29:23 79001	Caisse automatique - Ticket illisible Démarrée le: 11/06/2012 10:28:41 Terminée le:11/06/2012 10:29:23 Par:pascal	APP



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

Périphériques de la solution

Camera de type Survision Micropack 3 ou équivalent à savoir

TOUT-INTEGRÉ : la Lecture de la Plaque d'Immatriculation ou de la Plaque Matière Dangereuse est effectuée directement dans la caméra.

FACILE À INSTALLER : la caméra ajuste automatiquement ses paramètres de prise de vue et d'éclairage afin de fournir une performance optimale dans toutes les conditions. Les réglages de la caméra (compression, fréquence, ...) peuvent être modifiés à distance.

HAUTE VITESSE : vitesses de véhicule jusqu'à 250 km/h.

BOÎTIER IP67 : pour des installations intérieures comme extérieures

FLUX VIDÉO : flux temps réel (protocole RTSP standard).

CONTACT SEC : pour activer directement une barrière de péage par exemple

RAPIDE : 60 FPS (images par seconde).



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



APPLICATIONS



CONTRÔLE D'ACCES



PARKING



PÉAGES ET ITS



SECURITÉ



**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON



Caméras sur structures

Interphonie

Poste de supervision





**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
 SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
 MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

**Chambre de commerce et d'industrie du Var
 236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON**

Tablettes tactiles « Surface microsoft » renforcées ou dispositif équivalent

Nous proposons l'utilisation des Tablettes surface go 2 LTE 4 G comme terminal portatif afin de procéder au pointage des tracteurs et remorques en stationnement avec enregistrement de lecteur de plaque intégré. Le superviseur devra pouvoir être paramétré sur d'autres périphériques déjà utilisés et fonctionnant sous environnement MICROSOFT WINDOWS

Elles seront protégées par une coque de transport et de protection afin d'en faciliter la manipulation par les agents d'exploitation sur le terrain.





**MISSION D'ÉTUDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE GESTION AUTOMATISE DEDIE AUX TRAITEMENT DES
MARCHANDISES COURANTES ET DANGEREUSES**

Chambre de commerce et d'industrie du Var
236, BD du Maréchal Leclerc - 83300 TOULON

8. ANNEXES

- L'arrêté Préfectoral N° 2017-104 portant règlement particulier de police du port maritime de commerce de Toulon-La Seyne sur Mer
- Le règlement pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses dans les ports maritimes (annexe à l'arrêté du 18 juillet 2000 modifié) dit « RPM »
- Le règlement local pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses dans les ports de Toulon dit « RLMD »
- Le tarif d'outillage public N°17 (2021)